



CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Ponthaux sont convoqués en Assemblée communale ordinaire

**le mardi 12 décembre 2023 à 20h00
à la salle communale de Ponthaux**

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 24 mai 2023.

Approbation

Le procès-verbal est à disposition des citoyennes et citoyens à l'Administration communale ou sur le site internet, rubrique « Bulletin d'information ». Il ne sera pas lu en assemblée.

2. Planification financière 2024-2028

2.1. Présentation

2.2. Préavis de la commission financière

3. Budget de fonctionnement 2024

3.1. Présentation du budget

3.2. Rapport de la commission financière

3.3. Approbation

4. Budget d'investissements 2024

Demande de crédit d'engagement – Réfection du terrain de foot, des pare-ballons et des buts

4.1. Présentation de l'investissement

4.2. Rapport de la commission financière

4.3. Approbation

5. Cercle scolaire

Informations diverses

6. Projet de fusion avec Grolley

Informations diverses

7. Divers

Le Conseil communal

Le Mot du ...

Voilà déjà une année que mon dernier « Mot du... » faisait référence à deux faits majeurs pour l'avenir de notre commune : le projet de fusion et la révocation du Cercle scolaire actuel.



Fusion

A l'heure de la rédaction de ce bulletin d'informations, les travaux préparatoires touchent à leur fin. La convention de fusion définitive, sur laquelle vous serez appelés à vous prononcer, sera tout prochainement et officiellement paraphée par mon homologue de Grolley et moi-même.

Ces signatures déclencheront le compte à rebours jusqu'au vote du 3 mars 2024, avec la publication de la convention de fusion dans la Feuille officielle (FOSC) du 7 décembre, la mise en ligne sur le site internet www.grolley-ponthaux.ch de tous les documents ayant servis de base à nos réflexions et des réponses à plus de 70 questions que vous pourriez vous poser. Les séances d'information avec le personnel communal ainsi qu'avec les représentants des sociétés locales et surtout les séances d'information publiques des 18 et 22 janvier 2024, respectivement à Ponthaux et Grolley, auront lieu dans l'intervalle.

Le 7 décembre, vous connaîtrez enfin les points essentiels de la convention que sont le nom de la future commune, ses nouvelles armoiries, la composition de l'exécutif (conseil communal) et du législatif (conseil général), sans oublier les taux d'impôt proposés pour 2025.

Il s'agit bien des points essentiels de la convention, mais pas des points essentiels de la fusion de nos deux communes qui vont bien au-delà. Les objectifs restent d'avoir une commune forte vis-à-vis des partenaires politiques et institutionnels, forte et attractive pour sa population. La mise en commun de nos ressources nous rendra également plus fort.

Je n'ai aucun doute que le fruit de nos réflexions et les décisions prises répondront à vos attentes. Elles n'avaient qu'un seul but, donner à Ponthaux, Nierlet-les-Bois, Grolley et Corsalettes une destinée commune et les moyens d'envisager un avenir serein et une vraie présence dans la région.

Le choix ultime vous appartient, le mien est fait depuis longtemps et mon bulletin de vote mentionnera sans hésitation un grand OUI.

Cercle scolaire

Nous annoncions l'année passée également être soucieux de l'intérêt des enfants et de tous les acteurs concernés par la situation générée par la fin annoncée du cercle scolaire actuel et que le Conseil communal allait s'engager en faveur d'une transition paisible avec un autre partenaire.

Plusieurs mois de travail ont été nécessaires avant d'aboutir fin août 2023 à la signature d'une convention scolaire et une autre pour l'AES, avec la Commune de Grolley. Elles entreront en vigueur le 1^{er} août 2025. Une solution sage, logique et nécessaire, tant pour eux que pour nous. Le détail vous a été présenté lors de la séance d'information de début novembre.

Un vote positif pour la fusion la rendra caduque puisque nous formerions avec Grolley une seule et même commune.

Mais encore

En dehors des points énumérés ci-dessus, la gestion et l'administration de notre commune n'ont pas connu de répit. La nouvelle équipe administrative a pris ses marques depuis plus d'une année et appuie jour après jour les membres du Conseil communal tout en demeurant à la disposition des citoyens.

Notre plan d'aménagement (PAL) a enfin été approuvé au niveau fédéral après l'avoir été à l'échelon cantonal, après 10 ans d'études, de modifications, de re-études et re-modifications. Le premier crédit date de décembre 2013 et le second de décembre 2016. Son coût a dépassé très largement toutes les prévisions de notre urbaniste. Toutes les communes ont été impactées tout au long de ces révisions, révisions toujours en cours dans certaines d'entre elles, assurément plus complexes que pour la nôtre.

2024 s'annonce également riche en événement. J'ajoute au scrutin populaire du 3 mars, la 2^{ème} édition de *Ponthaux bouge à la Fête-Dieu* organisée par la Jeunesse, dont l'initiative est saluée et d'ores et déjà soutenue par le Conseil communal.

J'en profite pour remercier mes collègues du Conseil communal, notre personnel, les membres des commissions et toutes les autres personnes qui œuvrent chaque jour pour le bien public. Je n'oublie pas les autorités de Grolley et leur personnel pour les multiples échanges ouverts et

constructifs que nous avons eus depuis l'annonce de notre volonté de fusionner.

Rendez-vous vous est donc donné le 12 décembre pour l'Assemblée communale, le 18 janvier pour la séance d'information « fusion » et surtout le dimanche 3 mars pour vivre ensemble cette journée de votation.

Déjà belles fêtes de fin d'année et à bientôt.

Pierre Bourgnon
Syndic

Budget de fonctionnement

2024



Préambule

Le Conseil communal vous présente le budget de fonctionnement 2024 qui se solde par une perte nette prévisible de **CHF 38'389.00**.

Le total des charges se monte à **CHF 3'088'005.00** pour un total de produits de **CHF 3'049'616.00**.

Nous vous présentons ci-après les principales fluctuations par dicastère, par rapport au budget 2023.

Administration générale

Nous avons une baisse générale de CHF 15'120.80 dans ce dicastère, notamment grâce à une baisse de CHF 4'300.00 pour les frais d'acquisition de logiciels et de licences.

Formation

Nous prévoyons une hausse totale de CHF 49'822.00. Cette hausse est due à l'augmentation de nos différentes participations pour l'école enfantine, l'école primaire, le cycle d'orientation, le Conservatoire et les institutions spécialisées pour les personnes en situation de handicap. Ce sont des charges liées sur lesquelles nous n'avons pas d'influence directe.

Santé

Une hausse des charges de CHF 57'130.00 est prévue dans ce dicastère. Les augmentations concernent des charges liées sur lesquelles nous n'avons pas d'influence directe, notamment nos participations pour les frais de gestion de la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS), les frais d'accompagnement des personnes âgées, les soins à domicile et aide familiale régionaux ainsi que pour les indemnités forfaitaires régionales (RSS).

Prévoyance sociale

Prestations aux familles

Bien que les charges pour l'accueil familial de jour augmentent, nos charges totales pour ce dicastère diminuent de CHF 5'900.00.

Aide sociale

Nos participations pour les mesures d'insertion social, les services sociaux et le Service social régional diminuent de CHF 18'900.00. Ce sont des charges liées sur lesquelles nous n'avons pas d'influence directe.

Trafic et télécommunications

Nous prévoyons une baisse de CHF 21'000.00 pour l'entretien des routes car il n'y a pas de travaux spécifiques de prévus en 2024, contrairement à 2023. Ils sont estimés à CHF 5'000.00.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Approvisionnement en eau

L'augmentation des charges relatives à l'approvisionnement en eau est principalement liée au nouveau contrat signé avec SINEF pour l'entretien de notre réseau d'eau (CHF 16'000.00). Cette augmentation est compensée par une attribution plus faible à la réserve d'un montant de CHF 43'740.00.

Lutte contre la pollution de l'environnement

Nous prévoyons une baisse de charge de CHF 5'000.00 pour adapter le budget aux dépenses de 2023.

Cimetière

Les charges vont diminuer de CHF 9'000.00 car il n'y a pas de travaux spécifiques de prévus en 2024, contrairement à 2023.

Finances et impôts

Impôts

Selon les informations reçues du Service cantonal des contributions, nos recettes d'impôts ordinaires devraient globalement augmenter de CHF 67'000.00. Cette augmentation concerne les impôts des personnes physiques (revenu/fortune) et morales (bénéfice/capital).

De plus, nous attendons également une hausse pour les autres impôts comme les impôts sur les prestations en capital ou les impôts sur les gains immobiliers. Cette hausse est estimée à CHF 30'000.00.

Péréquation financière intercommunale

Nous bénéficierons de CHF 12'024.00 supplémentaires grâce à l'attribution de la péréquation des besoins et des ressources.

Administration de la fortune et de la dette

Un emprunt ayant été remboursé dans sa totalité en 2023, les intérêts passifs des engagements financiers vont baisser de CHF 8'260.00

Postes non ventilables

Lors de la réévaluation du patrimoine administratif faite dans le cadre du passage au nouveau modèle comptable (MCH2), une réserve de réévaluation avait été constituée. Cette réserve est dissoute linéairement pendant 10 ans pour compenser les amortissements supplémentaires que la réévaluation a engendré. Pour nous, le prélèvement s'élève à CHF 24'742.00.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	387'200.00	64'140.00	400'470.80	62'290.00	374'382.61	63'443.78		
01	Légitatif et exécutif	58'200.00	58'769.00			56'310.30			
011	Légitatif	9'000.00		11'400.00		7'952.95			
0110	Légitatif	9'000.00		11'400.00		7'952.95			
0110.30000.00	Jetons de présences, autorités, comm. fin. et scrutateurs	1'600.00		1'600.00		1'318.50			
0110.3102.00	Imprimés et publications	1'000.00		1'000.00		639.90			
0110.3130.00	Prestations de services de tiers, affranchissements	2'000.00		5'000.00		1'911.75			
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	3'200.00		3'200.00		3'200.00			
0110.3170.00	Frais de déplacements et autres frais	200.00		200.00		120.00			
0110.3199.00	Autres charges-verre de l'amitié après l'assemblée communale	1'000.00		400.00		762.80			
0112	Exécutif	49'200.00		47'369.00		48'357.35			
0120	Exécutif	49'200.00		47'369.00		48'357.35			
0120.3000.00	Traitements et jetons du conseil communal	40'000.00		40'000.00		40'000.00			
0120.3050.00	Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC, frais administratifs	3'900.00		3'884.00		5'091.95			
0120.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	100.00		85.00		67.90			
0120.3099.00	Repas de fin d'année, excursions, cadeaux	4'900.00		2'100.00		2'575.75			
0120.3170.00	Frais de déplacements et autres	300.00		300.00		121.75			
0120.3199.00	Autres charges d'exploitation (cadeaux jubiliaires)			1'000.00		500.00			
02	Services généraux	329'000.00	64'140.00	341'701.80	62'290.00	318'072.31	63'443.78		
021	Administrations des finances et des contributions	70'380.00	2'000.00	66'675.00	2'000.00	67'209.19	1'582.20		
0210	Administrations des finances et des contributions	70'380.00	2'000.00	66'675.00	2'000.00	67'209.19	1'582.20		
0210.3010.00	Salaires du personnel communal (administration des finances)	53'800.00		51'374.00		49'239.20			
0210.3050.00	Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC, frais administratifs	5'200.00		4'988.00		4'708.30			
0210.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de prévoyance (LPP)	2'280.00		2'282.00		2'480.00			
0210.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	1'100.00		1'054.00		455.50			
0210.3055.00	Cotis. patronales assurance indemnités journalières maladie	1'000.00		977.00		434.80			
0210.3130.00	Frais bancaires et postaux	2'000.00		2'000.00		1'617.44			
0210.3130.01	Frais de poursuites	5'000.00		4'000.00		5'460.30			
0210.3132.00	Frais d'honoraires - mise en place de MCH2 - BDO					2'813.65			
0210.4499.00	Récupération des frais de procédure d'encaissement		2'000.00		2'000.00			1'582.20	
022	Services généraux, autres	155'550.00	3'400.00	156'561.00	3'500.00	137'943.54	2'375.60		
0220	Services généraux, autres	155'550.00	3'400.00	156'561.00	3'500.00	137'943.54	2'375.60		
0220.3010.00	Salaires du personnel communal (secrétaire communal)	58'000.00		55'412.00		60'831.90			
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC, frais administratifs	5'700.00		5'467.00		5'876.35			
0220.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de prévoyance (LPP)	4'900.00		4'861.00		4'012.45			
0220.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	1'200.00		1'137.00		579.00			
0220.3055.00	Cotis. patronales assurance indemnités journalières maladie	1'100.00		1'054.00		519.05			

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'000.00		3'000.00		3'539.30			
0220.3100.00	Matériel de bureau	3'000.00		3'000.00		5'057.15			
0220.3102.00	Imprimés et publication	1'000.00		1'000.00		1'849.40			
0220.3105.00	Achat de boissons pour l'administration	400.00		400.00		466.30			
0220.3113.00	Matériel informatique	500.00		600.00		455.30			
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et de licences	21'100.00		25'400.00					
0220.3130.00	Prestation de service de tiers - DIGI-FR	800.00		780.00		532.00			
0220.3130.01	Téléphones, affranchissements	8'500.00		8'000.00		8'546.09			
0220.3130.02	Cotisations aux associations	2'200.00		2'100.00		2'140.00			
0220.3130.03	Honoraires, frais d'étude de fusion	15'000.00		15'000.00		1'801.00			
0220.3130.04	Carte d'identité (émolumment de chancellerie)	600.00		600.00		469.10			
0220.3133.00	Charges pour l'informatique	2'000.00		2'000.00		13'506.70			
0220.3134.00	Primes d'assurances de choses	4'500.00		3'600.00		3'707.70			
0220.3137.00	Redevance Radio-TV et droits d'auteurs	200.00		200.00		158.90			
0220.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	350.00		350.00		335.55			
0220.3151.00	Entretien de machines et autres appareils	800.00		200.00		1'337.50			
0220.3153.00	Entretien de matériel informatique	200.00		200.00		183.10			
0220.3158.00	Contrat de maintenance informatique	17'500.00		17'200.00		18'492.50			
0220.3162.00	Mensualités de leasing imprimantes / photocopieurs	2'900.00		4'000.00		2'817.45			
0220.3170.00	Frais de réceptions et délégations	600.00		1'000.00		150.00			
0220.3636.00	Subventions communales aux sociétés à but non lucratif	1'500.00		1'000.00		579.75			
0220.4210.00	Emoluments administratifs			2'000.00		1'423.00			
0220.4260.01	Particip. de tiers (produit des pub./bulletins informations)			400.00		1'350.00			
0220.4612.00	Refacturation au cercle scolaire papier école Ponthaux			58'740.00		-397.40			
029	Immeubles administratifs			103'070.00		118'465.80		112'919.58	
0290	Immeuble administratif			19'220.00		19'065.80		14'180.89	
0290.3010.00	Salaires du personnel communal (conciergerie)			4'100.00		4'114.00		4'204.20	
0290.3050.00	Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC, frais administratifs			400.00		399.00		406.90	
0290.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de prévoyance (LPP)			260.00		263.00		268.80	
0290.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents			150.00		143.00		181.60	
0290.3055.00	Cotis. patronales assurance indemnités journalières maladie			100.00		78.00		40.15	
0290.3101.00	Matériel d'exploitations et fournitures			1'500.00		1'000.00		1'417.27	
0290.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils			500.00		500.00			
0290.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination des déchets			2'300.00		2'200.00		2'786.75	
0290.3134.00	Primes d'assurances diverses (ECAB, RC immeuble)			200.00		648.80		165.40	
0290.3144.00	Entretien des bâtiments			5'000.00		5'000.00			
0290.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments administratifs			4'710.00		4'710.00		4'709.82	
0290.3940.00	Imput. internes d'intérêts et charges financières théoriques					10.00			

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
0291	Salle communale	49'850.00	16'040.00	60'510.00	14'090.00	66'150.60	16'561.38			
0291.3010.00	Salaires du personnel communal (conciergerie)	4'200.00		4'175.00		4'059.20				
0291.3050.00	Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC, frais administratifs	400.00		405.00		388.00				
0291.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de prévoyance (LPP)	250.00		266.00		256.25				
0291.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	150.00		145.00		173.20				
0291.3055.00	Cotis. patronales assurance indemnités journalières maladie	100.00		79.00		38.20				
0291.3101.00	Matériel d'exploitation et fourniture (nettoyage)	500.00		500.00		736.65				
0291.3111.00	Achat machines, appareils, mobiliers, outils	500.00		500.00						
0291.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination des déchets	8'000.00		7'800.00		10'844.50				
0291.3134.00	Primes d'assurances diverses	2'000.00		1'300.00		1'907.50				
0291.3144.00	Entretien des bâtiments	2'000.00		900.00		1'5730.60				
0291.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	500.00		1'000.00						
0291.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments	30'370.00		28'480.00		30'370.95				
0291.3300.90	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles									
0291.3940.00	Imput. internes d'intérêts et charges financières théoriques	880.00		4970.00		1'645.55				
0291.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances		50.00		100.00		100.00		14.00	
0291.4472.00	Revenu locatif de la salle communale			13'000.00		11'000.00		13'554.00		
0291.4660.10	Amortissements planifiés des subventions d'investissements			2'990.00		2'990.00		2'993.38		
0292	Auberge communale	32'240.00	30'000.00	35'890.00	30'000.00	29'858.99	30'000.00			
0292.3101.00	Matériel d'exploitation et fourniture	100.00		100.00						
0292.3111.00	Achat machine, appareils, mobilier, outils	100.00		100.00						
0292.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination des déchets	100.00		100.00		99.00				
0292.3134.00	Primes d'assurances diverses	2'500.00		2'050.00		2'041.85				
0292.3144.00	Entretien des bâtiments	6'000.00		9'000.00		4'653.05				
0292.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	1'200.00		1'200.00		271.00				
0292.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments	21'610.00		20'760.00		21'607.84				
0292.3940.00	Imput. internes d'intérêts et charges financières théoriques	630.00		2'580.00		1'186.25				
0292.4470.00	Revenu locatif de l'auberge communal		30'000.00		30'000.00		30'000.00			
0293	Cabane de Nierlet	1760.00		3000.00		2'729.10				
0293.3144.00	Entretien des bâtiments (Cabane Nierlet)	1760.00		12'700.00		2'729.10		12'924.60		
0294	Parchets communaux			12'700.00		12'700.00		12'924.60		
0294.4470.01	Location des terres communales (Parchets)									

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	81'310.00	21'000.00	79'020.00	21'000.00	65'972.18	15'527.95		
14	Questions juridiques	33'420.00		31'820.00		26'052.50			
140	Questions juridiques	33'420.00		31'820.00		26'052.50			
1400	Questions juridiques générales	33'420.00		31'820.00		26'052.50			
1400.3000.00	Jeton de présence, autorités et commission naturalisation	420.00		420.00					
1400.3130.00	Questions juridiques générales		2'000.00		2'000.00				
1400.3612.00	Participation au service intercommunal des curatelles	31'000.00		29'400.00		26'052.50			
15	Service du feu	39'200.00	21'000.00	37'200.00	21'000.00	32'097.20	15'527.95		
150	Service du feu	39'200.00	21'000.00	37'200.00	21'000.00	32'097.20	15'527.95		
1500	Service du feu communal	39'200.00	21'000.00	37'200.00	21'000.00	32'097.20	15'527.95		
1500.3612.00	Participation à l'association intercommunale - S. Pompiers	18'200.00		16'200.00		32'097.20			
1500.3612.01	Participation aux frais de gestion Commission de district (C)	21'000.00		21'000.00					
1500.4200.00	Taxes non-pompiers		21'000.00		21'000.00				
16	Défense	8'690.00		10'000.00		7'822.48			
161	Défense militaire	5'590.00		6'700.00		4'810.68			
1610	Défense militaire	5'590.00		6'700.00		4'810.68			
1610.3144.00	Assainissement des cibles	500.00		1'000.00					
1610.3149.00	Entretien d'immobilisation corporelles (butte de tir)	2'400.00		2'340.00		2'118.45			
1610.3300.60	Amortissements planifiés - butte de tir	2'690.00		3'360.00		2'692.23			
1610.3950.00	Imput. internes d'amortissements planifiés et non planifiés								
162	Défense civile	3'100.00		3'300.00		3'011.80			
1620	Protection civile	1'700.00		1'700.00		3'011.80			
1620.3611.00	Participation aux coûts de fonctionnement à PCi XXI					1'490.90			
1620.3631.00	Participation à l'instruction cantonale	1'700.00		1'700.00		1'520.90			
1621	Etat-major communal de conduite	1'400.00		1'600.00					
1621.3611.00	Dispositif sanitaire en cas d'événement majeur	1'400.00		1'600.00					

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2023			Budget 2024			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
2 FORMATION										
21 Scolarité obligatoire		1'140'100.00	94'510.00	1'079'678.00	83'910.00	1'076'991.96	92'269.40			
211 Ecole primaire I (école enfantine)		1'011'500.00	94'510.00	963'378.00	83'910.00	963'591.46	92'269.40			
2110 Ecole primaire I (école enfantine)		64'300.00		59'700.00		59'361.15				
2110.3611.00 Participation aux dépenses cantonales		64'300.00		59'700.00		59'361.15				
212 Ecole primaire II		488'400.00	1'400.00	470'000.00	800.00	453'367.49	1'440.00			
2120 Ecole primaire II		488'400.00	1'400.00	470'000.00	800.00	453'367.49	1'440.00			
2120.3150.00 Entretien de meubles et appareils de bureau		500.00		1'000.00		224.70				
2120.3171.00 Excursions et camps		200.00		200.00						
2120.3611.00 Participation aux dépenses cantonales		263'600.00		247'200.00		242'663.20				
2120.3612.00 Contrib. comm. Service logopédie, psychologie, psychomotric.		35'100.00		32'600.00		32'371.25				
2120.3612.01 Participation communale au cercle scolaire primaire		189'000.00		189'000.00		178'108.34				
2120.4631.00 Subvention cantonale pour frais scolaires			1'400.00		800.00				1'440.00	
213 Ecole du cycle d'orientation		313'700.00		300'300.00		301'586.00				
2130 Ecole du cycle d'orientation		313'700.00		300'300.00		301'586.00				
2130.3612.00 Participation au cycle d'orientation		313'700.00		300'300.00		301'586.00				
214 Ecole du musique		12'400.00		8'200.00		7'242.85				
2140 Conservatoire		12'400.00		8'200.00		7'242.85				
2140.3611.00 Participation aux dépenses du Conservatoire		12'400.00		8'200.00		7'242.85				
217 Bâtiments scolaires		62'700.00	47'1'10.00	65'178.00	47'1'10.00	76'424.55	47'2'16.35			
2170 Bâtiments scolaires		62'700.00	47'1'10.00	65'178.00	47'1'10.00	76'424.55	47'2'16.35			
2170.3010.00 Salaires du personnel communal (conciergerie)		16'500.00		16'453.00		18'917.45				
2170.3050.00 Cotisations patronales AVS/A/APG/AC, frais administratifs		1'600.00		1'597.00		1'626.85				
2170.3052.00 Cotisations patronales aux caisses de prévoyance (LPP)		1'050.00		1'051.00		1'074.60				
2170.3053.00 Cotisations patronales à l'assurance-accidents		600.00		574.00		724.65				
2170.3055.00 Cotis. patronales assurance indemnités journalières maladie		300.00		313.00		160.10				
2170.3101.00 Produits de nettoyage et matériel de conciergerie		2'000.00		2'000.00		2'513.60				
2170.3110.00 Acquisition de meubles et appareils de bureau		200.00		200.00						
2170.3120.00 Eau, énergie, combustible, élimination déchets		10'300.00		10'100.00		14'739.20				
2170.3134.00 Primes d'assurances diverses (ECAB, RC immeuble)		2'000.00		1'700.00		1'681.45				
2170.3144.00 Entretien des bâtiments		10'000.00		12'300.00		16'655.20				
2170.3150.00 Entretien de meubles et appareils de bureau		200.00		200.00						
2170.3151.00 Entretien des machines et appareils		500.00		500.00		204.00				
2170.3300.40 Amortissements planifiés des bâtiments scolaires		16'680.00		16'680.00		16'681.85				
2170.3940.00 Imput. internes d'intérêts et charges financières théoriques		770.00		1'510.00		1'445.60				
2170.4260.00 Remboursements de tiers et d'assurances						100.00				
2170.4472.00 Mise à disposition de locaux						44'900.00			44'903.65	
2170.4660.10 Amortissements planifiés des subventions d'investissements						2'210.00			2'212.70	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2118	Accueil extra-scolaire (AES)	70'000.00	46'000.00	60'000.00	36'000.00	65'609.42	43'613.05
2180	Accueil extra-scolaire (AES)	70'000.00	46'000.00	60'000.00	36'000.00	65'609.42	43'613.05
2180.3612.00	Participation à l'Accueil extra-scolaire	70'000.00		60'000.00		65'609.42	
2180.4260.00	Participation des parents aux unités AES		46'000.00		36'000.00		43'613.05
22	Ecoles spécialisées	117'000.00	105'700.00			103'157.85	
220	Ecole spécialisée	117'000.00		105'700.00		103'157.85	
2200	Ecole spécialisée	117'000.00		105'700.00		103'157.85	
2200.3611.00	Part aux mesures pédago-thérapeutiques						
2200.3631.00	Part comm. instit. spécialisées pers. handicap. ou inadaptée						
23	Formation professionnelle initial	11'600.00	10'600.00			10'242.65	
230	Formation professionnelle initial	11'600.00		10'600.00		10'242.65	
2300	Formation professionnelle initial	11'600.00		10'600.00		10'242.65	
2300.3611.00	Part au Service de la formation professionnelle cantonale						
2300.3637.01	Subventions étudiants - bourses d'études	3'000.00		2'000.00		8'832.65	
						1'410.00	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS										
31 Héritage culturel		66'890.00	6'480.00	67'630.00	6'780.00	52'997.70	6'973.57			
3112 Conservation monuments historiques, protection du patrimoine		4'830.00	2'850.00	4'950.00	4'868.95	3'049.44	3'049.44			
3120 Conservation monuments historiques, protection du patrimoine		4'830.00	2'850.00	4'950.00	4'868.95	3'049.44	3'049.44			
3120.3001.00 Salaires du personnel communal (conciergerie)		4'830.00	2'850.00	4'950.00	4'868.95	3'049.44	3'049.44			
3120.3109.00 Autres charges de matériel et de marchandises		300.00		300.00		300.00				
3120.3120.00 Eau, énergie, combustible, élimination déchets		100.00		100.00		100.00				
3120.3134.00 Assurances Chapelle		100.00		100.00		100.00				
3120.3144.00 Entretien des bâtiments et immeubles		250.00		250.00		250.00				
3120.3300.40 Amortissements planifiés des bâtiments		200.00		200.00		200.00				
3120.3511.00 Attribution aux fonds du capital propre - Chapelle Nierlet		3'460.00		3'460.00		3'460.00				
3120.3940.00 Imput. internes d'intérêts et charges financières théoriques		200.00		200.00		200.00				
3120.4637.00 Subvention ménages privés - rénovation Chapelle Nierlet fond		220.00		220.00		220.00				
3120.4660.70 Amortissements planifiés des subventions d'investissements		200.00		200.00		200.00				
32 Culture, autres		15'900.00		15'700.00		12'517.75				
321 Bibliothèque et littérature		11'200.00		11'000.00		9'860.85				
3210 Bibliothèque et littérature		11'200.00		11'000.00		9'860.85				
3210.3632.00 Contribution à la bibliothèque intercommunale		11'200.00		11'000.00		9'860.85				
3229 Culture, non mentionnée ailleurs		4'700.00		4'700.00		4'700.00				
3290 Culture, non mentionnée ailleurs		4'700.00		4'700.00		4'700.00				
3290.3170.00 Réception organisée par la commune		4'000.00		4'000.00		4'000.00				
3290.3170.01 Frais, dédommagement de manifestation culturelle, animations		500.00		500.00		500.00				
3290.3636.00 Subventions aux sociétés locales à but culturel		200.00		200.00		200.00				
34 Sport et loisirs		46'160.00	3'630.00	46'980.00	3'930.00	35'611.00	3'924.13			
3411 Sport		33'260.00	3'630.00	33'110.00	3'930.00	35'173.60	3'924.13			
3410 Sport		33'260.00	3'630.00	33'110.00	3'930.00	35'173.60	3'924.13			
3410.3120.00 Eau, énergie, combustible, élimination des déchets		3'400.00		3'350.00		4'647.65				
3410.3130.00 Projet VTT - Grand Fribourg		400.00		400.00		1'155.00				
3410.3134.00 Primes d'assurances diverses		700.00		600.00		554.10				
3410.3140.00 Entretien du terrain de foot		5'000.00		5'000.00		5'525.00				
3410.3144.00 Entretien Buvette - Abri PC - Terrain de foot		500.00		1'000.00						
3410.3300.40 Amortissements planifiés des bâti.- Abri PC - Buvette - local		19'560.00		19'560.00		19'559.50				
3410.3636.00 Subventions aux sociétés sportives		3'200.00		3'200.00		2'800.00				
3410.3940.00 Imput. internes d'intérêts et charges financières théoriques		500.00		500.00		932.35				
3410.4660.10 Amortissements planifiés des subventions cantonales d'invest		3'630.00		3'630.00		3'924.13				

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
342	Loisirs	12900.00		13870.00		437.40	
3420	Loisirs	12900.00		13870.00		437.40	
3420.3140.00	Entretien de la place de jeux et alentours						
3420.3300.60	Amortissements planifiés - place de jeux 2021	3100.00		4000.00			
3420.3636.01	Subventions communales aux organisations sans but lucratif	9370.00		9370.00			
3420.3940.00	Imputations internes des intérêts	200.00		500.00			
		230.00				437.40	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
4	SANTE	367'650.00	3'500.00	310'520.00	3'500.00	297'881.20	2'304.25			
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	253'300.00	208'000.00			204'296.90				
411	Hôpitaux			3'300.00		3'400.00		2'274.25		
4110	Hôpitaux			3'300.00		3'400.00		2'274.25		
4110.3611.00	Contribution aux coûts résiduels des soins			3'300.00		3'400.00		2'274.25		
4112	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées			250'000.00		204'600.00		202'022.65		
4120	Etablissements médico-sociaux			250'000.00		204'600.00		202'022.65		
4120.3612.01	Partic. aux frais de gestion Commission de district (CODEMS)			95'400.00		68'700.00		72'500.65		
4120.3631.00	Partic. subvention frais accompagnement personnes âgées			154'600.00		135'900.00		129'522.00		
42	Soins ambulatoires	109'350.00	96'520.00			90'050.15				
421	Soins ambulatoires			98'950.00		86'720.00		80'676.80		
4210	Soins ambulatoires			98'950.00		86'720.00		80'676.80		
4210.3612.00	Soins à domicile et aide familiale régionaux			51'000.00		43'900.00		39'163.25		
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires régionales (RSS)			40'500.00		36'100.00		35'060.00		
4210.3612.02	Participation puériculture			3'050.00		2'950.00		2'726.50		
4210.3612.03	Organe de coordination			4'000.00		3'400.00		3'357.45		
4210.3612.04	Participation aux frais "Passe-Partout" (RSS)			400.00		370.00		369.60		
422	Services de sauvetage			10'400.00		9'800.00		9'373.35		
4220	Services de sauvetage			10'400.00		9'800.00		9'373.35		
4220.3612.00	Participation communale aux ambulances			10'400.00		9'800.00		9'373.35		
43	Prévention	4'500.00	3'500.00	5'500.00		3'500.00		3'534.15	2'304.25	
433	Service médical des écoles			4'500.00		5'500.00		3'534.15	2'304.25	
4330	Service médical des écoles			4'500.00		5'500.00		3'534.15	2'304.25	
4330.3136.00	Visites médicales					1'000.00				
4330.3611.00	Service dentaire cantonal			4'500.00		4'500.00		3'534.15		
4330.4260.00	Participation des parents			3'500.00		3'500.00			2'304.25	
49	Santé publique non mentionnée ailleurs	500.00				500.00				
490	Santé publique non mentionnée ailleurs			500.00		500.00				
4900	Réseau de santé Sarine Ouest			500.00		500.00				
4900.3636.00	Subventions communales aux sociétés à but non lucratif			500.00		500.00				

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2023			Budget 2024			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
5 PREVOYANCE SOCIALE										
52	Invalidité	421'250.00	3'000.00	438'000.00	9'800.00	395'741.25	3'391.20			
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	227'400.00		212'600.00		207'523.20				
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	227'400.00		212'600.00		207'523.20				
5230.3631.00	Partic. cant. aux institutions spécialisées (handicapées)	227'400.00		212'600.00		207'523.20				
53	Vieillesse et survivants	1'900.00				1'900.00				
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	1'900.00		1'900.00		1'900.00				
5310	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	1'900.00		1'900.00		1'900.00				
5310.3631.00	Participation cantonale à l'assurance sociale AVS/APG/AI/AC	1'000.00		1'000.00		1'000.00				
5310.3910.00	Imputation interne pour salaire	900.00		900.00		900.00				
54	Famille et jeunesse	64'950.00	3'000.00	78'100.00	9'800.00	66'793.80	3'391.20			
541	Allocations familiales (AF)	4'900.00		5'200.00		8'712.95				
5410	Allocations familiales (AF)	4'900.00		5'200.00		8'712.95				
5410.3631.00	Financement des AF pour personnes sans activité lucrative	4'900.00		5'200.00		8'712.95				
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	5'700.00		5'850.00		5'163.60				
5430	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	5'700.00		5'850.00		5'163.60				
5430.3631.00	Part. avances sur contributions d'entretien non récupérées	5'700.00		5'850.00		5'163.60				
544	Protection de la jeunesse	50.00		50.00		50.00				
5440	Protection de la jeunesse (en général)	50.00		50.00		50.00				
5440.3130.00	Prestations de service de tiers (Cotisations à REPER)	54'300.00	3'000.00	67'000.00	9'800.00	52'917.25	3'391.20			
545	Prestations aux familles	54'300.00	3'000.00	67'000.00	9'800.00	52'917.25	3'391.20			
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	54'300.00	3'000.00	67'000.00	9'800.00	52'917.25	3'391.20			
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies	32'000.00		40'000.00		31'786.75				
5451.3636.01	Subventions pour l'Accueil familial de jour	18'000.00		13'000.00		17'893.25				
5451.3636.02	Subvention pour l'école maternelle	4'300.00		14'000.00		3'237.25				
5451.4260.00	Participations des parents à l'école maternelle	3'000.00		9'800.00		3'391.20				
55	Chômage	14'800.00		14'500.00		13'039.00				
559	Chômage non mentionné ailleurs	14'800.00		14'500.00		13'039.00				
5590	Chômage non mentionné ailleurs	14'800.00		14'500.00		13'039.00				
5590.3631.00	Contribution des communes au Fonds cantonal de l'emploi	14'800.00		14'500.00		13'039.00				

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Budget 2024	Charges	Revenus	Budget 2023	Charges	Revenus	Comptes 2022
57	Aide sociale et domaine de l'asile	112'200.00		130'900.00				108'385.25		
572	Aide matérielle	106'800.00		125'700.00				103'836.05		
5720	Aide matérielle	106'600.00		125'500.00				103'836.05		
5720.3611.00	Part LASoc, aide matérielle, mesures d'insertion sociale MIS	19'000.00		23'300.00				11'771.25		
5720.3611.01	Part LASoc, services sociaux	5'600.00		5'900.00				5'207.10		
5720.3612.00	Part Service social régional, aide matérielle et MIS	82'000.00		96'300.00				86'857.70		
5721	Aide matérielle à bien plaisir	200.00		200.00						
5721.3637.00	Aide à des ménages privés	200.00		200.00						
579	Assistance non mentionnée ailleurs	5'400.00		5'200.00				4'549.20		
5790	Assistance non mentionnée ailleurs	5'400.00		5'200.00				4'549.20		
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction	1'800.00		1'600.00				1'749.20		
5790.3637.01	Subvention - repas des aînés - Action de Noël et St.Nicolas	3'600.00		3'600.00				2'800.00		

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
6	TRAFIG ET TELECOMMUNICATIONS	132'565.00	1'380.00	155'115.00	1'380.00	118'887.26	1'376.08			
61	Circulation routière	100'365.00	1'380.00	123'915.00	1'380.00	88'913.26	1'376.08			
6115	Routes communales	100'365.00	1'380.00	123'915.00	1'380.00	88'913.26	1'376.08			
61150	Routes communales	100'365.00	1'380.00	123'915.00	1'380.00	88'913.26	1'376.08			
6150.3101.00	Achat de carburant									
6150.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils									
6150.3120.20	Éclairage public									
6150.3130.00	Prestations de service	2'000.00		3'600.00		3'531.38				
6150.3132.00	Frais d'honoraires	500.00		500.00		500.00		151.55		
6150.3134.00	Assurances véhicules	670.00		660.00		698.85				
6150.3134.01	Assurances abris bus	50.00		40.00						
6150.3137.00	Impôts sur les véhicules	115.00		115.00		115.00		115.00		
6150.3141.00	Entretien des routes	5'000.00		26'000.00		3'798.55				
6150.3141.01	Entretien des routes (travaux par des tiers)	13'000.00		15'000.00		10'500.75				
6150.3141.10	Entretien hivernal des routes	200.00		200.00						
6150.3141.11	Entretien hivernal des routes (travaux par des tiers)	20'000.00		20'000.00		11'903.35				
6150.3141.21	Entretien de l'éclairage public	1'600.00		1'600.00		1'520.45				
6150.3144.11	Entretien des abris de bus	200.00		200.00						
6150.3151.00	Frais de véhicules et de machines	2'000.00		500.00		2'085.40				
6150.3300.10	Amortissements planifiés routes	50'390.00		47'140.00		47'147.93				
6150.3940.00	Imputations internes des intérêts	3'940.00		6'760.00		7'388.70				
6150.4660.10	Amortissements planifiés des subventions d'investissements		1'380.00		1'380.00			1'376.08		
62	Transports publics	32'200.00		31'200.00		29'974.00				
621	Infrastructures de transports publics	6'400.00		5'700.00		6'514.00				
6210	Infrastructures de transports publics	6'400.00		5'700.00		6'514.00				
6210.3611.00	Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire		6'400.00		5'700.00		6'514.00			
622	Trafic régional et agglomération	25'800.00		25'500.00		23'460.00				
6220	Trafic régional et agglomération	25'800.00		25'500.00		23'460.00				
6220.3611.00	Part aux dépenses relatives au trafic régional	25'800.00		25'500.00		23'460.00				

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE										
71	Approvisionnement en eau	427'000.00	380'260.00	426'312.00	356'850.00	425'215.05	382'818.10			
710	Approvisionnement en eau	122'250.00	122'250.00	100'340.00	100'340.00	122'533.77	122'533.77			
7101	Approvisionnement communal en eau	122'250.00	122'250.00	100'340.00	100'340.00	122'533.77	122'533.77			
7101.3105.00	Achat d'eau pour revente	122'250.00	100'340.00	100'340.00	100'340.00	122'533.77	122'533.77			
7101.3111.01	Achat de compteurs	35'000.00		35'000.00				34'120.42		
7101.3130.00	Frais d'analyse d'eau	2'000.00		2'000.00				2'016.80		
7101.3130.01	Frais administratifs divers - Prestations services de tiers	1'000.00		500.00				564.75		
7101.3132.00	Frais d'honoraires	3'500.00		3'000.00				9'476.85		
7101.3143.00	Entretien du réseau d'eau et des installations	1'000.00		1'000.00						
7101.3300.31	Amortissements planifiés autres ouvrages de génie civil	30'000.00		10'000.00				45'315.46		
7101.3510.01	Attrib. au financement spécial équilibre du compte (FSEC)	5'190.00		5'360.00				5'186.96		
7101.3940.00	Imputations internes des intérêts	43'740.00		43'480.00				24'318.38		
7101.4240.01	Taxes de base	820.00						1'534.15		
7101.4240.02	Taxes d'utilisation (vente d'eau)			64'000.00					64'129.70	
7101.4660.10	Amortissements planifiés des subventions cantonales d'invest			58'000.00				100'000.00		
72	Traitemet des eaux usées	188'010.00	188'010.00	190'010.00	190'010.00	189'901.13	189'901.13			
720	Traitemet des eaux usées	188'010.00		188'010.00		190'010.00		189'901.13		
7201	Traitemet communal des eaux usées	188'010.00		188'010.00		190'010.00		189'901.13		
7201.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	3'600.00		5'400.00				2'914.70		
7201.3130.00	Entretien par des tiers (contrôle, entretien, gestion des al	4'000.00		4'000.00				3'647.35		
7201.3130.01	Frais de télécommunication et de ports	400.00		1'000.00				401.50		
7201.3130.02	Frais administratifs divers - Groupe T2i	1'000.00		1'000.00						
7201.3132.00	Frais d'honoraires	3'500.00		10'000.00				6'379.00		
7201.3134.00	Primes d'assurances diverses	1'100.00		1'350.00				1'104.60		
7201.3137.00	TVA au taux forfaitaire	5'640.00		5'300.00				7'026.30		
7201.3143.00	Entretien des infrastructures	5'000.00		10'000.00				3'184.85		
7201.3300.32	Amortissements planifiés autres ouvrages de génie civil	8'870.00		8'870.00				8'866.39		
7201.3510.01	Attrib. au financement spécial équilibre du compte (FSEC)	103'400.00		91'160.00				111'932.74		
7201.3612.00	Participation aux frais de la STEP Grolley	50'000.00		50'000.00				41'825.60		
7201.3631.00	Participation aux frais de lutte contre l'hydrocarburant	100.00		100.00						
7201.3940.00	Imputations internes des intérêts	1'400.00		1'830.00				2'618.10		
7201.4240.01	Taxes de base			116'000.00					115'735.80	
7201.4240.02	Taxes d'utilisation			72'000.00					72'245.25	
7201.4260.00	Remboursement et participations de tiers								1'906.10	
7201.4660.10	Amortissements planifiés des subventions cantonales d'invest			10.00					13.98	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
73	Gestion des déchets	78'810.00	66'500.00	89'541.00	63'000.00	78'166.51	65'283.20			
730	Gestion des déchets	78'810.00	66'500.00	89'541.00	63'000.00	78'166.51	65'283.20			
7301	Gestion communale des déchets	78'810.00	66'500.00	89'541.00	63'000.00	78'166.51	65'283.20			
7301.3010.00	Salaires du personnel communal (conciergerie)	6'000.00		5'952.00		5'715.45				
7301.3050.00	Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC, frais administratifs	600.00		578.00		553.40				
7301.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de prévoyance (LPP)	400.00		380.00		365.35				
7301.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	200.00		208.00		246.70				
7301.3055.00	Cotis. patronales assurance indemnités journalières maladie	100.00		113.00		54.45				
7301.3099.00	Autres charges du personnel	700.00		700.00		332.00				
7301.3101.00	Achat de matériel d'exploitation et fourniture	1'000.00		3'500.00						
7301.3109.00	Achats sacs et clips, taxes comprises, destinés à la revente	200.00		500.00						
7301.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	100.00		100.00		119.75				
7301.3130.00	Frais d'élimination des déchets	68'500.00		68'500.00		69'865.66				
7301.3134.00	Assurances primes - déchetterie	10.00		10.00		10.00				
7301.3140.00	Frais d'entretien de la déchèterie	1'000.00		9'000.00		903.75				
7301.4240.00	Taxes de base (taxes ordures)			37'500.00		37'000.00		36'420.00		
7301.4240.01	Taxes d'utilisation - Vente sacs poubelle et clips container			25'000.00		1'000.00		24'545.20		
7301.4250.00	Recyclage, ramassage verres, récupération			4'000.00		25'000.00		4'318.00		
74	Aménagements	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00	1'000.00		
741	Corrections des cours d'eau	500.00		500.00		500.00		1'000.00		
7410	Corrections des cours d'eau	500.00		500.00		500.00		1'000.00		
7410.3130.00	Entretien des ruisseaux par des tiers	500.00		500.00		500.00		1'000.00		
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	6'400.00		11'400.00		2'418.90				
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	6'400.00		11'400.00		2'418.90				
7690	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	6'400.00		11'400.00		2'418.90				
7690.3000.00	Jetons de présence, autorités et commission verte	900.00		900.00		1'080.00				
7690.3130.00	Interventions de la commission verte	5'500.00		10'500.00		1'338.90				
77	Protection de l'environnement, autres	5'680.00	500.00	14'591.00	500.00	6'384.03	1'800.00			
771	Cimetière, crématoires	5'680.00	500.00	14'591.00	500.00	6'384.03	1'800.00			
7710	Cimetière communal	5'680.00	500.00	14'591.00	500.00	6'384.03	1'800.00			
7710.3001.00	Rémunération fossoyeurs	300.00		300.00		150.00				
7710.3010.00	Salaires du personnel communal (conciergerie)	1'250.00		1'252.00		1'551.20				
7710.3050.00	Cotisations patronales AVS/AI/APG/AC, frais administratifs	100.00		121.00		115.90				
7710.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de prévoyance (LPP)	80.00		80.00		76.80				
7710.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	50.00		44.00		52.35				
7710.3055.00	Cotis. patronales assurance indemnités journalières maladie	30.00		24.00		11.55				
7710.3101.00	Achat de matériel d'exploitation et fourniture	100.00		100.00						
7710.3132.00	Honoraires, conseils	200.00		200.00						
7710.3143.00	Entretien du cimetière	500.00		950.00		1'271.90				

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2023			Budget 2024			Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7710.3300.30	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	2'970.00		2'970.00				2'971.68	
7710.3940.00	Imputations internes des intérêts	100.00						182.65	
7710.4240.00	Taxes d'entrées et de concessions		500.00			500.00			1'800.00
79	Aménagement du territoire	25'350.00	3'000.00	19'930.00	3'000.00	24'810.71	3'300.00		
790	Aménagement du territoire	25'350.00	3'000.00	19'930.00	3'000.00	24'810.71	3'300.00		
7900	Aménagement du territoire	25'350.00	3'000.00	19'930.00	3'000.00	24'810.71	3'300.00		
7900.3000.00	Jetons de présence, autorités et commissions		100.00		100.00				
7900.3130.00	Permis de construire	3'000.00		3'000.00				5'230.00	
7900.3130.01	Service cantonal du cadastre	200.00		200.00					
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes	200.00		200.00				270.00	
7900.3132.01	Honoraires des avocats	500.00		500.00					
7900.3320.00	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	17'800.00		13'430.00		17'806.68			
7900.3612.00	Particip. à l'Association pour le plan directeur régional	3'300.00		2'500.00		1'029.18			
7900.3940.00	Imputations internes des intérêts	250.00				474.85			
7900.4210.00	Emoluments administratifs - autorisation de construire		3'000.00		3'000.00		3'300.00		

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8 ECONOMIE PUBLIQUE							
81	Agriculture	2'700.00		9'400.00		1'142.15	
8114	Amélioration de la production végétale	150.00		150.00		150.00	
8140	Amélioration de la production végétale	150.00		150.00		150.00	
8140.3170.00	[Frais pour contrôle du feu bactérien]	150.00		150.00		150.00	
82	Sylviculture	2'550.00		9'250.00		1'142.15	
8220	Sylviculture	2'550.00		9'250.00		9'250.00	
8220	Domaine forestier communal	2'550.00		9'250.00		9'250.00	
8220.3145.00	Entretien de la forêt	1'500.00		8'000.00		8'000.00	
8220.3612.00	Participation à l'association Forêts-Sarine	1'050.00		1'050.00		1'050.00	
8220.3910.00	Traitemet du personnel d'exploitation			200.00		200.00	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2023			Budget 2024			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
9 FINANCES ET IMPOTS										
91 Impôts		61'340.00	2'475'346.00	69'600.00	2'339'580.00	27'066.15	25'604'439.49			
9100	Impôts communaux ordinaires	15'000.00	2'080'186.00	15'000.00	1'983'186.00	15'481.85	2'160'823.85			
9100.3181.00	Perites sur créances effectives	15'000.00	2'080'186.00	15'000.00	1'983'186.00	15'481.85	2'160'823.85			
9100.4000.00	Impôts sur revenu personnes physiques - année fiscale	15'000.00	1'826'186.00	15'000.00	1'744'186.00	15'481.85	1840'686.95			
9100.4000.10	Impôts sur revenu personnes physiques - années précédentes	15'000.00	1'640'000.00	15'000.00	1'579'000.00	15'481.85	1'233'061.75			
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital		40'000.00		25'000.00		94'463.80			
9100.4001.00	Impôts sur fortune personnes physiques - année fiscale		113'000.00		100'000.00		76'576.65			
9100.4001.10	Impôts sur fortune personnes physiques - années précédentes		15'000.00		15'000.00		21'644.30			
9100.4002.00	Impôts à la source		13'400.00		20'600.00		21'538.25			
9100.4010.00	Impôts sur bénéfice personnes morales - année fiscale		1'000.00		1'000.00		5'366.65			
9100.4010.10	Impôts sur bénéfice personnes morales - années précédentes		2'286.00		2'286.00		19'655.70			
9100.4011.00	Impôts sur capital personnes morales - année fiscale		1'500.00		1'300.00		-960.50			
9100.4011.10	Impôts sur capital personnes morales - années précédentes		1'000.00		1'000.00		1'511.40			
9100.4029.00	Récupération de pertes sur créances d'impôts		254'000.00		239'000.00		48.75			
9100.4611.00	Compensation cantonale de base - Réforme fiscale		2'286.00		2'286.00		3'848.00			
9101	Impôts communaux spéciaux		179'000.00		179'000.00		320'136.90			
9101.4021.00	Contribution immobilière - année fiscale		45'000.00		30'000.00		179'124.40			
9101.4022.00	Impôts sur les gains immobiliers et les plus-values		30'000.00		30'000.00		57'879.75			
9101.4023.00	Impôts sur les mutations						39'605.95			
9101.4024.00	Impôts sur les successions et donations						43'526.80			
93 Péréquation financière intercommunale		287'628.00		275'604.00		275'604.00		291'697.00		
9300	Péréquation financière intercommunale								291'697.00	
9300.4621.00	Attribution de la péréquation des besoins								291'697.00	
9300.4622.00	Attribution de la péréquation des ressources								50'520.00	
95 Part aux recettes sans affectation, autres		1'400.00	57'100.00	1'400.00	54'600.00	1'350.90		54'037.30		
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	1'400.00	57'100.00	1'400.00	54'600.00	1'350.90		54'037.30		
9500.3130.00	Frais de perception d'impôts sur véhicules	1'400.00	1'400.00	1'400.00	1'400.00	1'350.90		54'037.30		
9500.4601.00	Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur		57'100.00		54'600.00					

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024			Budget 2023			Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
96	Administration de la fortune et de la dette	14'940.00	25'540.00	23'200.00	26'040.00	23'312.20	29'139.34			
9611	Intérêts	14'940.00	25'540.00	23'200.00	26'040.00	23'312.20	29'139.34			
9610	Intérêts	14'940.00	25'540.00	23'200.00	26'040.00	23'312.20	29'139.34			
9610.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants			200.00	200.00			291.25		
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers			9'740.00	18'000.00			18'263.85		
9610.3499.00	Bonification d'intérêts sur impôts			5'000.00	5'000.00			4'757.10		
9610.4401.00	Intérêts des créances fiscales				10'000.00				10'843.80	
9610.4402.00	Intérêts des placements financiers				5'800.00			40.00	31.69	
9610.4940.00	Imputations internes des intérêts				9'740.00			18'000.00	18'263.85	
97	Redistributions	150.00				150.00				
9711	Redistributions liées à la taxe sur le CO2			150.00	150.00					
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2			150.00	150.00					
9710.4699.00	Redistributions liées à la taxe sur le CO2			150.00	150.00					
99	Postes non ventilables	30'000.00	24'742.00	30'000.00		-13'078.80	24'742.00			
9900	Postes non ventilables	30'000.00	24'742.00	30'000.00		-13'078.80	24'742.00			
9900	Postes non ventilables	30'000.00	24'742.00	30'000.00		-13'078.80	24'742.00			
9900.3199.00	Dépenses non spécifiées			30'000.00				3'215.00		
9900.3611.00	Provision pour la Caisse de pension de l'Etat de Fribourg							-19'293.80		
9900.3636.00	Subvention communale ponctuelle (tenant auberge communal)							3'000.00		
9900.4895.00	Prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA			24'742.00				24'742.00		

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Désignation	Budget 2024		Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GENERALE		38'7200.00	64'140.00	40'0470.80	62'290.00	37'4382.61	63'443.78
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE		81'310.00	21'000.00	79'020.00	21'000.00	65'972.18	15'527.95
2 FORMATION		1'140'100.00	94'510.00	1'079'678.00	83'910.00	1'076'991.96	92'269.40
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS		66'890.00	6'480.00	67'630.00	6'780.00	52'997.70	6'973.57
4 SANTE		36'7650.00	3'500.00	31'0520.00	3'500.00	29'781.20	2'304.25
5 PREVOYANCE SOCIALE		421'250.00	3'000.00	438'000.00	9'800.00	395'741.25	3'391.20
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS		132'565.00	1'380.00	155'115.00	1'380.00	118'887.26	1'376.08
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		427'000.00	380'260.00	426'312.00	356'850.00	425'215.05	382'818.10
8 ECONOMIE PUBLIQUE		2'700.00		9'400.00		1'142.15	
9 FINANCES ET IMPOTS		61'340.00	2'475'346.00	69'600.00	2'339'580.00	27'066.15	2'560'439.49
TOTALISATION		3'088'005.00	3'049'616.00	3'035'745.80	2'885'090.00	2'836'277.51	3'128'543.82
Résultat			38'389.00		150'655.80	292'266.31	

RAIFFEISEN



Ce qui **nous** différencie:
nos avantages.

**Chaque année, nous offrons
à nos sociétaires plus d'un million
d'avantages, des conditions
attractives et des rabais. Parce que
nous sommes une coopérative.**

Point 4 : Demande de crédit d'engagement – Réfection du terrain de foot, des pare-ballons et des buts

Malgré une remise en état effectuée après le drift du début d'année, le terrain de foot nécessite des travaux plus importants. La sécheresse que nous avons à nouveau connue cette année, a eu pour conséquence un marquage accentué des drainages et l'apparition de plantes à feuilles larges dans le gazon. Un sablage, sursemis et fumure de régénération permettront une remise en état optimale du terrain.

Les pare-ballons situés aux extrémités du terrain sont vieillissants et présentent actuellement un risque d'affaissement. Ces derniers penchent de plus en plus et il a été constaté que les enfants parviennent à y grimper. Cette situation pourrait être à l'origine de chutes ou d'accidents.

La structure des buts actuelle présente des marques de vieillesse également, les poteaux latéraux et la transversale sont marqués par les coups. Avec le temps et le tassement naturel du terrain, ils ne sont plus à niveau. Afin de profiter de la synergie des autres travaux de réfection, nous prévoyons de les remettre à neuf. Ainsi l'entier de cette place de sport subira une rénovation générale et durable.

Le Conseil communal souhaite répondre aux normes de sécurité et veut s'assurer que le terrain puisse continuer à accueillir tous les utilisateurs dans un cadre sécurisé. Il vous propose une remise en état du terrain ainsi que des pare-ballons et des buts, pour offrir un espace de jeu de qualité et pour répondre aux préoccupations sécuritaires.

Détail de l'investissement :

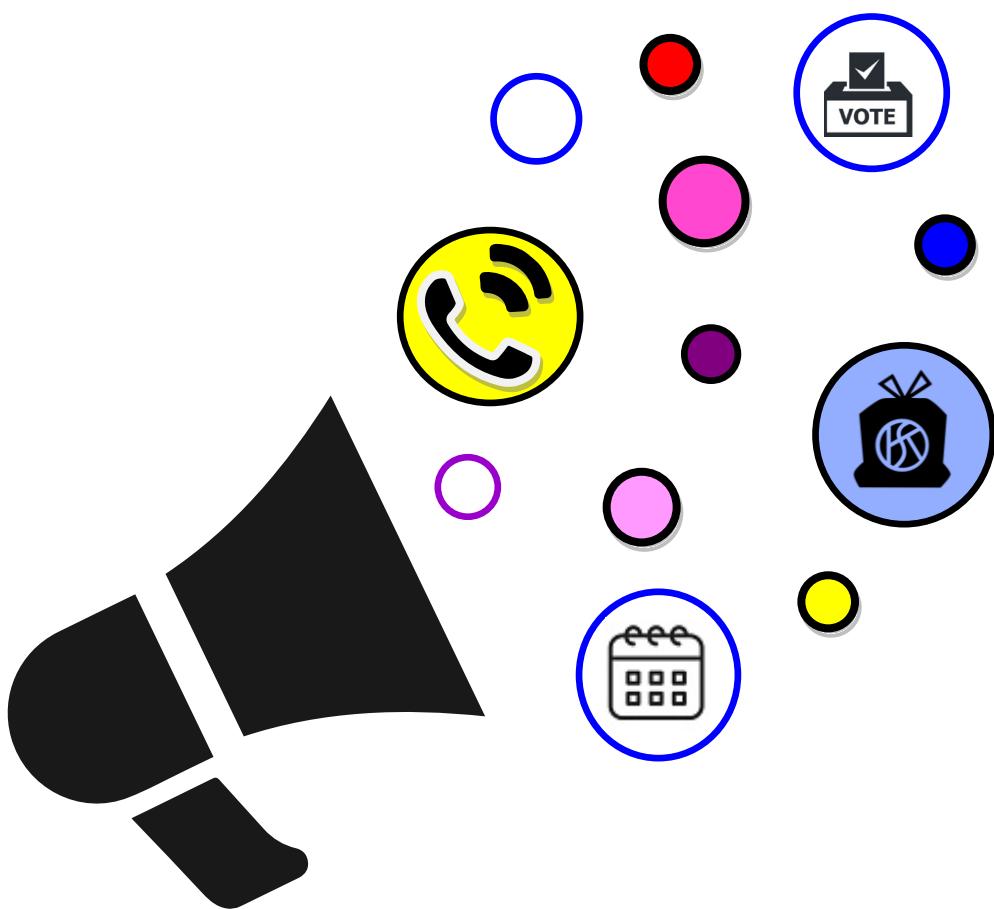
- | | |
|---|-----------------|
| - Réfection complète de la pelouse | env. CHF 11'000 |
| - Démontage/évacuation des clôtures, treillis, buts | env. CHF 5'000 |
| - Pare-ballon fourniture et pose | env. CHF 43'000 |
| - Buts fourniture et pose | env. CHF 8'000 |

Coût de l'investissement selon devis	CHF 67'000
Divers et imprévus	CHF 3'000
Demande de crédit soumis au vote	CHF 70'000

Financement par les liquidités

Intérêt 0%	CHF 0
Amortissement 10%	CHF 7'000
Charge financière annuelle	CHF 7'000

Informations communales





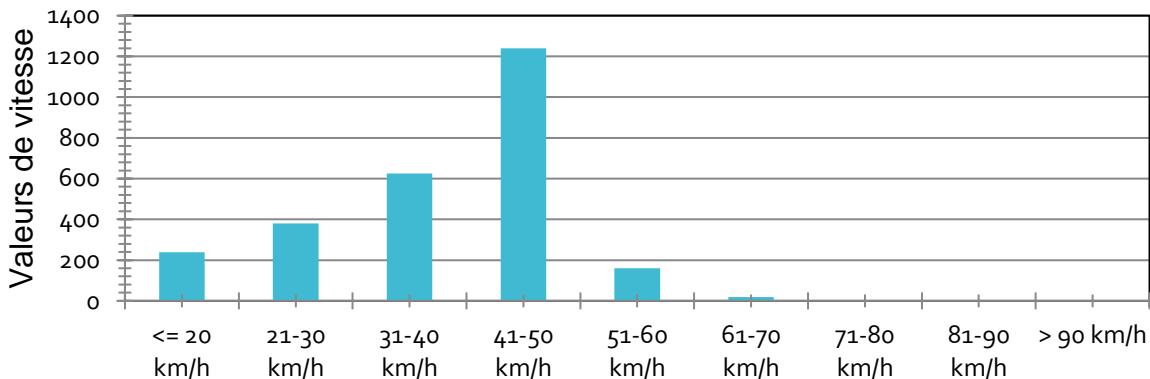
Radars pédagogiques - Résultats

Dans un effort continu pour améliorer la sécurité routière dans notre commune, des radars pédagogiques ont été posés après les vacances de Pâques, du 24 avril au 8 mai 2023, pour sensibiliser les usagers de la route.

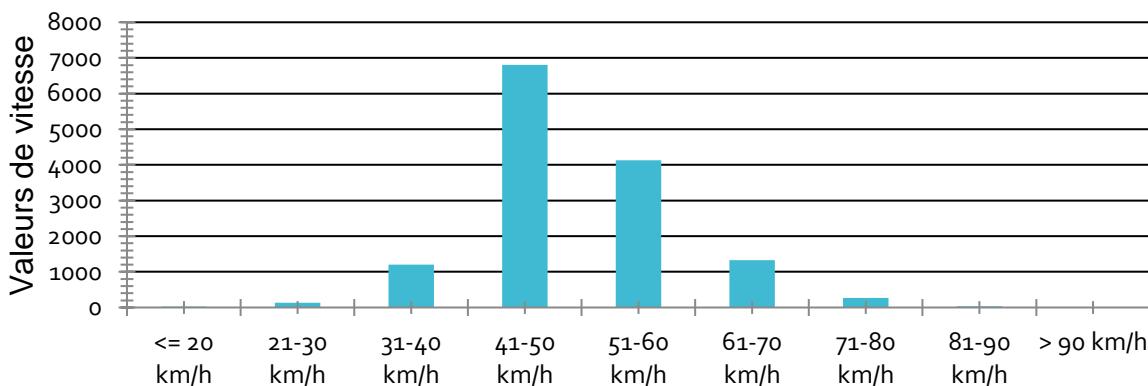
Un radar a été installé à la Route du Pralet à Nierlet-les-Bois et le second à la Route de Noréaz à Ponthaux. L'objectif était de rappeler aux conducteurs de respecter les limites de vitesse et à les encourager à adopter une conduite plus prudente.

Pour mieux comprendre les résultats du radar pédagogique, les données recueillies ont été analysées et sont présentées sous forme de graphiques. Voici les principaux résultats :

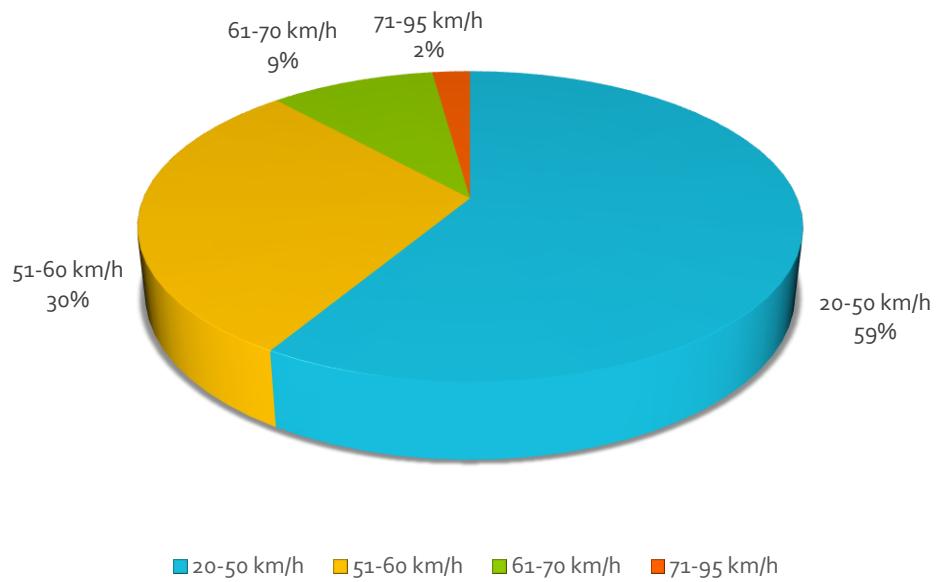
Distribution des vitesses - Route du Pralet



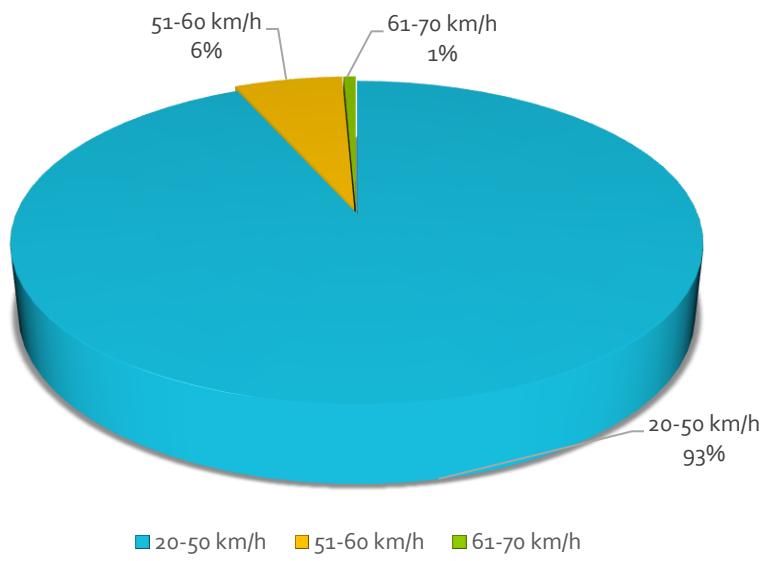
Distribution des vitesses - Route de Noréaz



Route de Noréaz - Résumé des vitesses en %
Nombre de passages : 13'944 véhicules



Route du Pralet -Résumé des vitesses en %
Nombre de passages : 2'660 véhicules





Jubilaires

Chaque année, lorsque nous honorons nos citoyens nonagénaires, nous célébrons bien plus que leur âge avancé. Nous célébrons des décennies de sagesse, d'expérience et de précieuses histoires de vie. Ces personnes ont été témoins de tant de changements dans le monde, et ils ont apporté leur propre contribution à notre communauté.

En 2023, nous avons pu fêter 2 personnes ayant atteint cet âge vénérable. Une délégation du Conseil communal est allée leur rendre visite et leur remettre une attention. Les heureux jubilaires sont Madame Simone Jacquaz ainsi que Monsieur Willy Salzmann.

En 2022, nous avions également pu fêter les 90 ans de Madame Bertha Salzmann, qui nous a quittés depuis lors. Nous regrettons de n'avoir pas pu lui réservé un article dans le bulletin communal de l'année passée, car son anniversaire avait lieu après la mise sous presse de notre journal. Nous lui rendons ainsi hommage aujourd'hui, avec une pensée particulière pour sa famille.





Horaires de l'Administration Noël – Nouvel an

Durant les fêtes de fin d'année, l'Administration communale restera fermée comme suit :

du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

Nous vous accueillerons à nouveau et répondrons à vos appels dès le 8 janvier 2024.

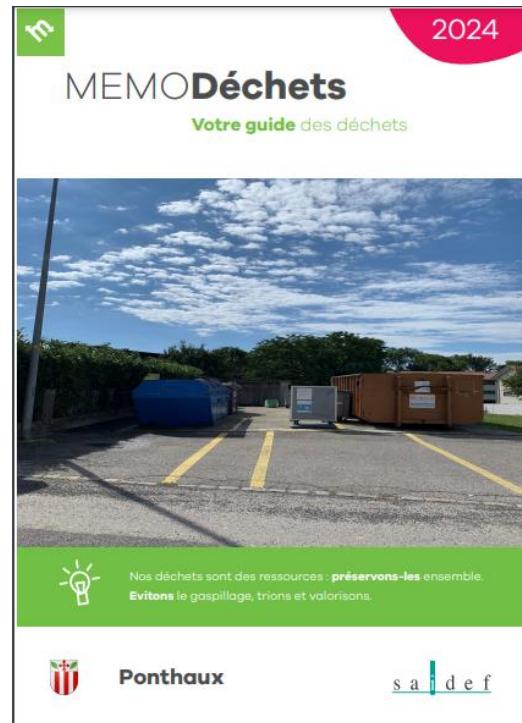
En cas d'urgence, veuillez prendre contact directement avec le conseiller communal responsable du dicastère concerné sous www.ponthaux.ch > administration > le conseil communal.



Le guide des déchets

Le dépliant MEMODéchets sera à nouveau distribué à la population en tout-ménage à la fin de l'année. Il s'agit d'un guide des déchets qui vous renseignera notamment sur les différents points de collecte communaux, sur le ramassage des ordures ménagères. Vous y trouverez des informations sur l'élimination de tout autre type de déchets tels que déchets verts, les couche-culottes, les produits toxiques ménagers, etc.

Vous pourrez également télécharger l'application mobile en scannant le QR code du dépliant.





Cartes journalières CFF

Le système des cartes journalières communales a changé. Les citoyens n'ont plus la possibilité d'acheter des Flexicards. La nouvelle carte journalière dégriffée comprend deux niveaux de prix et sera disponible pour la 1ère et 2ème classe avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle sera nominative et émise comme billet mobile ou papier.

La commune de Ponthaux ne participe pas à l'émission de ces cartes journalières CFF permettant aux citoyens de voyager durant une journée pour un prix forfaitaire.

Soucieux d'encourager l'utilisation des transports publics, le Conseil communal rembourse le montant de CHF 10,- par carte pour les habitants de la Commune, sur présentation du billet dégriffé sous forme papier ou électronique et **avec la preuve d'achat**.



**Je suis là pour vous
à Ponthaux et
Nierlet-les-Bois.**

Nicolas Buchs, Conseiller en assurances et prévoyance
T 026 347 33 27, nicolas.buchs@mobilier.ch

Agence générale Fribourg

Daniel Charrière
Rue du Centre 14, Villars-sur-Glâne, 1701 Fribourg
fribourg@mobilier.ch, mobilier.ch

la Mobilière



Cabine à livres

La cabine à livres est un projet solidaire fondé par la Commission du développement durable de la commune de Ponthaux.

Il s'agit d'une micro-bibliothèque où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

Ce lieu culturel et de partage se situe devant l'école de Ponthaux.



Subventions étudiant.e.s

Le Conseil communal fait un geste pour les étudiant.e.s de notre Commune ayant terminé leur scolarité obligatoire et fréquentant une école d'enseignement secondaire du deuxième degré (S2).

Cette subvention communale d'un montant de CHF 100,- est attribuée une seule fois par année civile, aux étudiant.e.s âgé.e.s de 16 à 25 ans et qui en font la demande munie.s d'une attestation de l'école suivie.

Nous apprécions que l'étudiant.e concerné.e se présente en personne à l'Administration communale.

Transvoirie
CRÉATEUR DE SOLUTIONS POUR VOS DÉCHETS

www.transvoirie.ch | 026 470 45 45



Légalisation des signatures

L'Administration communale est habilitée à légaliser les signatures des citoyens de Ponthaux.

Un émolumment administratif de CHF 20,- sera perçu.



Votations - Scrutateurs

Les personnes désirant participer au dépouillement, lors de votations ou d'élections, ont la possibilité de s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse courriel : commune@ponthaux.ch.

Prérequis : Etre Suisse ou étranger avec le droit de vote. Une petite rémunération est versée aux participants.

code article :
R20Sponsoring

duplirex
duplirex-group.ch

- Papeterie
- Boutique-cadeaux
- Copieurs imprimantes
- GED
- Articles publicitaires
- Mobilier de bureau

026 460 20 00

Bon pour
CHF 20.-
DE RABAIS*

Dans nos boutiques:
Fribourg - Givisiez - Châtel-St-Denis - Bulle

*Dès CHF 100.- d'achat (bon valable une seule fois)



Arrivées et départs de la commune

Information aux propriétaires-bailleurs Selon la loi sur le contrôle des habitants (LCH) du 1er janvier 2022, les propriétaires-bailleurs ont un devoir de renseigner l'administration communale lorsqu'il y a des changements de locataires.

Merci d'avance pour vos démarches.

Art. 6a

Déclaration d'arrivée – Obligation d'annonce de tiers

1. Toute personne telle que bailleur, gérant d'immeubles ou logeur, qui loge un tiers contre rémunération pour une durée de plus de trois mois, est tenue d'annoncer l'arrivée de ce tiers dans les quatorze jours.

Art. 11

Déclaration de départ

1. La personne qui quitte la commune doit annoncer son départ à la préposée sans délai et indiquer sa destination.
(Un document interactif est à disposition sur notre site internet : www.ponthaux.ch > contrôle des habitants)
2. Cette obligation incombe également à toute personne désignée à l'article 6a, à l'exception toutefois de l'obligation d'indiquer la destination de la personne qui quitte le logement.



Rte de la Broye 12
1772 Grolley
Tél. 079 240 53 57
info@guglermenuiserie.ch
guglermenuiserie.ch

MENUISERIE
INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE
RÉNOVATIONS

Divers





Activités ludiques

Une joyeuse équipe d'enfants a participé à la première édition de l'animation d'Halloween, organisée par des dames du village. Les petits ont pris part à un jeu de piste dans la forêt de Nierlet-les-Bois. Ils ont également eu l'occasion de se faire grimer.

Les enfants, tout comme leurs parents venus les rejoindre pour le goûter, étaient ravis d'un tel après-midi. Au vu de la bonne ambiance et du succès, l'équipe vous donne rendez-vous le 26 octobre 2024, pour la deuxième édition de cette nouvelle tradition.

Les animatrices : Jacqueline, Corinne, Nicole, Yannick et le grand sorcier Marco





Mention spéciale

Chaque communauté a ses héros discrets. Aujourd’hui nous rendons hommage à un de nos citoyens, qui au fil des décennies a gravi des sommets, exploré des vallées et partagé sa passion pour l’alpinisme avec des générations de membres du club alpin. Nous saluons l’assiduité de Monsieur Jean-Pierre Wohlhauser au sein du CAS durant 60 ans !



Après 60 ans d’affiliation au CAS, Simon Bertschy et Jean-Pierre Wohlhauser ont reçu du président un élixir de longue vie.

JARDINIER-PAYSAGISTE



**A. Angéloz Sàrl
BELFAUX**

Production et vente de plantes en pots
Création & entretien de jardin
Espace fleurs coupées

horticulture-angeloz.ch

026 475 52 51

PRO SENECTUTE

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu **du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch



Haldimann AG

www.haldimannag.ch

Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
Mercredi 15h-19h30
Jeudi 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h

8 documents
pour un prêt
de 1 mois

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
Apprentis/étudiants :
15.-
Adultes :
30.-

plus de
23'000
documents

Romans
Large
vision

Animations

gratuites

Né pour lire
Heures du conte
Ateliers philo
CréAteliers
...

**Plus d'infos sur
bra.avry.ch**

Bibliothèque régionale d'Avry

CO Sarine-Ouest

Route de Matran 24

1754 Avry-sur-Matran

biblio@avry.ch

026 470 21 42



Dates à réserver

Exposition

"La Petite Fille et le Vent"



Aquarelles et encres
par Lise-Marie Müller

du 3 novembre 2023 au
1^{er} mars 2024

Les CréActifs

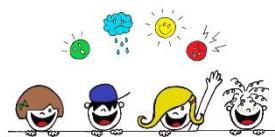
Enfant dès 7 ans

Des ateliers créatifs pour explorer le monde des émotions !

Mercredi 24 janvier
entre 14h et 15h

animés par Sarah Genoud

Inscription sur le site de la BRA



Atelier Philo

Enfant dès 6 ans

Mercredi 31 janvier
de 14h à 15h

animé par Silvia Maspoli

"Des histoires et des jeux pour permettre aux enfants de réfléchir sur la thématique proposée "

Inscription sur le site de la BRA

BiblioWeekend

sur le thème

"A table !"

Vendredi 22 mars de 15h à 18h
Samedi 23 mars de 9h à 16h

Tout public

Noël et nouvel an

Fermerture
du 24 décembre 2023 au 8 janvier 2024

Dès le 9 janvier 2024
reprise de l'horaire habituel

Suivez-nous sur





IPSO (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.



IPSO se présente sous forme d'une entreprise sociale et permet à ses employés de reprendre un rythme de travail, de mettre à profit des compétences et de faire émerger des aptitudes avant de réintégrer le marché de l'emploi. Nous effectuons divers travaux auprès des habitants et entreprises des communes ouest sarinoises depuis 2021.

Quelques chiffres depuis l'ouverture d'**IPSO** :

- 354 interventions dans divers domaines d'activités
- 9 personnes engagées
 - 70% de taux de réussite en réinsertion



N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins pour vos travaux durant les saisons d'automne et d'hiver. Une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement.

Quelques exemples :

- Fabrication et/ou montage
- Réparation et/ou entretien de mobilier
- Nettoyage, entretien de propriété & aménagement
- Débarrassage, manutention
- Transport de marchandises
- Ramassage des feuilles mortes
- Déneigement
- Etc...



Le responsable d'**IPSO** et son équipe se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir vous proposer ses services.



Contact :

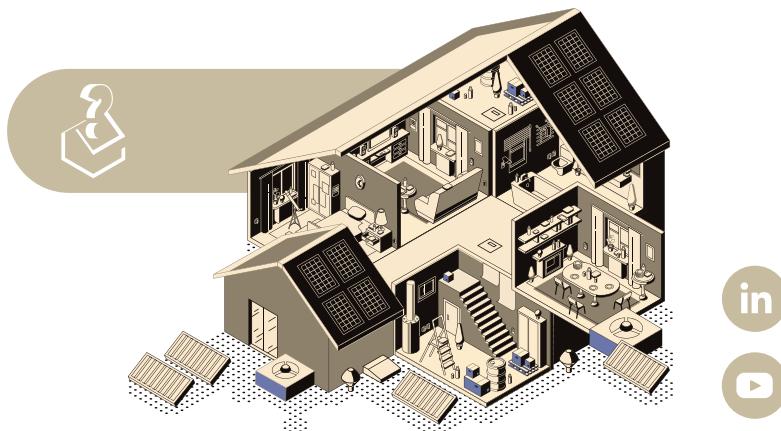
David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13

david.robert@arcos-sarine.ch
<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>



CENTRE DE COMPÉTENCES EN
RÉNOVATION DES BÂTIMENTS – CCRB
KOMPETENZZENTRUM FÜR
GEBÄUDESANIERUNG – KGS

Le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments CCRB se met à disposition des communes fribourgeoises et de ses habitants pour accélérer la rénovation énergétique et l'adaptabilité de votre bien immobilier.



Dans le cadre du Programme Bâtiments, des Communes Durables et de Qualidomum (Senior+), le CCRB propose aux communes fribourgeoises différentes prestations de conseils personnalisés pour leurs citoyennes et leurs citoyens.

Hotline :

+41 26 684 38 58, les mardis et jeudis matin entre 9h00 et 12h00

Formulaires de contact :



Des professionnels et des experts de la rénovation et de la transformation énergétiques vous répondront et vous proposeront un conseil pertinent, neutre et impartial.

N'hésitez pas à contacter le CCRB, il est temps de se lancer !

Informations : Blaise Clerc, Directeur du CCRB, Mobile : +41 79 636 50 00



Bulletin de commande BOIS DE FEU 2023-2024

Corporation forestière Forêts-Sarine
Rte de Grangeneuve 19
1725 Posieux



Demandez du Bois Suisse.

Délai de livraison après réception de la commande: maximum 4 semaines

Nom:	Prénom:	Commande minimum 1 stère
Rue:	Localité:	Utilisez notre formulaire de commande en ligne ! www.forets-sarine.ch
Tél :	Portable:	Commande de bois de feu
Date:	Signature:	

Pas de livraisons en juillet et août

Conditions :

- Paiement net à 30 jours, sur facture
- Le bois est déchargé en vrac devant votre domicile
- Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine

Livraison à domicile	
1 stère	forfait
2 stères	forfait
3 stères	forfait
4 stères	forfait
5 stères	forfait
6 stères	forfait
7 stères	forfait
8 stères	forfait
9 stères	forfait
10 stères et +	par camion, en régime

Quantité	Longueur	Assortiments	Prix/stère	Livraison	Total CHF
stères	25/33/50 cm	Bois de feu en quartier, feuillus, sec	155.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus, sec	130.00	livraison obligatoire	
stères	25/33/50 cm	Bois de feu en quartier, résineux, sec	135.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux, sec	110.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus, vert	100.00	facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, feuillus, vert (min 3 st./max 15 st.)	55.00	sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, résineux, vert (min. 3 st./max 15 st.)	45.00	sur demande	
Total stères		Total de la valeur du bois TTC			
		TOTAL bois et forfait de livraison à domicile TTC			

NOTES :